INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2016

Laurentides

Québec

Équipe de rédaction :
Dominique André
Jean-Pierre Barrette
Marianne Bernier
Anne Binette Charbonneau
Sophie Brehain
Stéphane Crespo
Marc-André Demers
Gaétane Dubé
Jane-Hélène Gagnon
Marc-André Gauthier
Stéphane Ladouceur
Guillaume Marchand
Marie-Hélène Provençal
Julie Rabemananjara

Avec l'assistance technique de :
Maxime Keith
Virginie Lachance
Danielle Laplante
Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Frève

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le ***Bulletin statistique régional, édition 2016*** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com / Daniel Deitschel / Robert Faubert / Vladone, photographes

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2016
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2016

Table des matières

Territoire et environnement 3

Démographie 4

Conditions de vie 7
Mesure du faible revenu 7
Revenu médian des familles 8

Marché du travail 10
Population active, emploi et chômage 10
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi 12

Comptes économiques 15
Produit intérieur brut 15
Revenu disponible par habitant 18

Investissements et permis de bâtir 22
Investissements 22
Permis de bâtir 25

Santé 27

Éducation 29
Taux de diplomation aux études collégiales 29
Nombre de diplômés au baccalauréat 31

Culture et communications 34

Concepts et définitions 36

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire et environnement

La région des Laurentides couvre une superficie en terre ferme de 20 544 km². Elle est composée de huit municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1] : Deux-Montagnes, Thérèse-De Blainville, Mirabel, La Rivière-du-Nord, Argenteuil, Les Pays-d'en-Haut, Les Laurentides et Antoine-Labelle, et regroupe 89 municipalités. Selon les données démographiques provisoires de 2015, la densité de la population laurentienne est de 28,8 hab./km², ce qui la positionne au huitième rang des régions administratives, tout juste devant Chaudière-Appalaches et derrière l'Estrie.

Aires protégées[2]

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) en collaboration avec la Direction des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Carte 1.1

Aires protégées, Laurentides, 2015

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

Au 31 mars 2016, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 464 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 155 571 km², ce qui représente 9,33 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région des Laurentides se trouvent, en totalité ou en partie, 339 aires protégées. Elles couvrent 1 887 km², soit 8,4 % de la superficie totale de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées des Laurentides est constituée de deux parcs nationaux du Québec (725 km²) : une partie du parc national du Mont-Tremblant et le parc national d'Oka. Plusieurs habitats fauniques (57) sont également situés en tout ou en partie dans les Laurentides, couvrant 498 km². La région comprend six réserves de biodiversité projetées en totalité ou en partie, dont la réserve des Buttes-du-Lac-Montjoie, contribuant ensemble à la protection de 307 km².

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section Concepts et définitions à la fin de ce document.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau et Dominique André, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région des Laurentides comptait 592 700 habitants au 1er juillet 2015, soit 7,2 % de la population du Québec. Elle arrive au 4e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière la Capitale-Nationale et devant Lanaudière. À l'instar des autres régions adjacentes à Montréal, la région des Laurentides a vu son poids démographique augmenter au cours des dernières années, alors qu'il était de 6,4 % en 2001.

En 2015, 27 % de la population régionale, soit 159 200 personnes, résident dans la MRC de Thérèse-De Blainville. Les MRC de La Rivière-du-Nord et de Deux-Montagnes suivent avec une part respective de 21 % et 17 %. Les autres MRC de la région sont beaucoup moins populeuses. Mirabel et Les Laurentides comptent chacune environ 8 % de la population régionale, cette part étant de 7 % dans Les Pays-d'en-Haut et de 6 % dans Antoine-Labelle. Avec ses 32 800 habitants, Argenteuil représente quant à elle moins de 6 % de la population laurentienne.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2001-2015

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	2001	2006	2011	2015p	2001-2006	2006-2011	2011-2015p	2001	2015p
	n				pour 1 000			%	
Deux-Montagnes	84 409	89 759	98 219	101 043	12,3	18,0	7,1	17,8	17,0
Thérèse-De Blainville	133 461	144 977	155 543	159 210	16,5	14,1	5,8	28,2	26,9
Mirabel	27 992	35 342	42 607	48 954	46,4	37,3	34,7	5,9	8,3
La Rivière-du-Nord	92 337	102 741	116 626	127 225	21,3	25,3	21,7	19,5	21,5
Argenteuil	29 501	30 210	32 353	32 803	4,7	13,7	3,5	6,2	5,5
Les Pays-d'en-Haut	31 656	36 791	40 547	42 351	30,0	19,4	10,9	6,7	7,1
Les Laurentides	39 445	43 215	45 441	46 112	18,2	10,0	3,7	8,3	7,8
Antoine-Labelle	34 131	35 629	35 347	34 985	8,6	– 1,6	– 2,6	7,2	5,9
Laurentides	**472 932**	**518 664**	**566 683**	**592 683**	**18,4**	**17,7**	**11,2**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 396 415**	**7 631 873**	**8 007 656**	**8 263 600**	**6,3**	**9,6**	**7,9**	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.
Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2015.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La région des Laurentides est l'une de celles qui affichent les plus fortes croissances démographiques du Québec. Selon les données provisoires, son taux d'accroissement annuel moyen entre 2011 et 2015 s'établit à 11,2 pour mille. En comparaison, le taux a été de 7,9 pour mille dans l'ensemble du Québec. Le rythme de la croissance dans les Laurentides a toutefois ralenti par rapport aux périodes 2001-2006 et 2006-2011, alors que le taux était d'environ 18 pour mille.

À l'échelle des MRC, Mirabel (34,7 pour mille) se distingue avec la croissance la plus rapide du Québec. Elle est suivie de La Rivière-du-Nord, qui affiche aussi un taux d'accroissement annuel moyen parmi les plus élevés (21,7 pour mille). La population augmente modérément dans les MRC des Pays-d'en-Haut, Deux-Montagnes et Thérèse-De Blainville (de 6 à 11 pour mille), alors que la croissance est plutôt modeste dans Les Laurentides (3,7 pour mille) et Argenteuil (3,5 pour mille). Selon les données provisoires, seule la MRC d'Antoine-Labelle (– 2,6 pour mille) enregistre une diminution de population entre 2011 et 2015. Une légère baisse avait également été observée au cours de la période 2006-2011.

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2015 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du Panorama des régions du Québec (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

Dans la région des Laurentides, le poids démographique des jeunes de moins de 20 ans est légèrement plus élevé que dans la plupart des autres régions du Québec. En 2015, leur part y est de 21,6 %, comparativement à 20,7 % dans l'ensemble du Québec. Les personnes âgées de 65 ans et plus (16,6 %) sont au contraire un peu moins nombreuses, toutes proportions gardées, qu'à l'échelle québécoise (17,6 %). Quant au poids des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, il est similaire (environ 62 %). Au sein de ce groupe, la région compte toutefois moins de 20-44 ans et davantage de 45-64 ans que ce qu'on observe au Québec (données non illustrées). Ainsi, malgré une plus forte part de jeunes et une plus faible part d'aînés, la moyenne d'âge des habitants des Laurentides (41,6 ans) est comparable à celle de la population québécoise (41,7 ans).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
Deux-Montagnes	101 043	23 306	62 987	14 750	100,0	23,1	62,3	14,6	40,3	40,0
Thérèse-De Blainville	159 210	38 594	98 965	21 651	100,0	24,2	62,2	13,6	40,6	39,5
Mirabel	48 954	13 026	31 235	4 693	100,0	26,6	63,8	9,6	35,6	35,9
La Rivière-du-Nord	127 225	27 093	79 363	20 769	100,0	21,3	62,4	16,3	41,7	41,2
Argenteuil	32 803	5 955	19 839	7 009	100,0	18,2	60,5	21,4	48,7	45,1
Les Pays-d'en-Haut	42 351	6 198	25 232	10 921	100,0	14,6	59,6	25,8	53,7	48,9
Les Laurentides	46 112	7 981	27 684	10 447	100,0	17,3	60,0	22,7	50,5	46,2
Antoine-Labelle	34 985	5 832	20 776	8 377	100,0	16,7	59,4	23,9	51,8	47,1
Laurentides	**592 683**	**127 985**	**366 081**	**98 617**	**100,0**	**21,6**	**61,8**	**16,6**	**43,0**	**41,6**
Ensemble du Québec	**8 263 600**	**1 713 859**	**5 097 226**	**1 452 515**	**100,0**	**20,7**	**61,7**	**17,6**	**41,9**	**41,7**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La structure par âge est très contrastée à l'échelle des MRC. De fait, la région des Laurentides compte à la fois des MRC où la population est beaucoup plus jeune que celle de l'ensemble du Québec et d'autres où la population est beaucoup plus âgée. Avec un âge moyen de 35,9 ans en 2015, Mirabel fait partie des MRC les plus jeunes du Québec. Elle se distingue par une proportion de jeunes de moins de 20 ans relativement élevée (26,6 %) et par une faible part de 65 ans et plus (9,6 %). Les MRC de Thérèse-De Blainville et de Deux-Montagnes présentent aussi nettement plus de jeunes que de personnes âgées. L'âge moyen de ces deux MRC est de 39,5 ans et 40,0 ans respectivement. Quant à la structure par âge de La Rivière-du-Nord, elle se compare à celle de l'ensemble du Québec. En revanche, les quatre autres MRC de la région ont une population nettement plus âgée qu'à l'échelle du Québec, comptant proportionnellement plus de personnes de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans. L'âge moyen y est d'au moins 45 ans et atteint même 48,9 ans dans la MRC des Pays-d'en-Haut, parmi les plus élevés du Québec.

En fait de répartition par sexe, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes dans la région des Laurentides, contrairement à ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec. En 2015, on y compte 296 700 hommes contre 296 000 femmes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Dans les Laurentides comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Dans la région, la MRC des Pays-d'en-Haut fait figure d'exception puisqu'elle compte un peu plus de femmes chez les 20-64 ans et un peu plus d'hommes chez les 65 ans et plus. Dans Antoine-Labelle, les hommes sont aussi légèrement plus nombreux que les femmes chez les personnes âgées. Dans la MRC des Laurentides, la proportion d'hommes et de femmes est équivalente chez les 20-64 ans.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Deux-Montagnes	11 962	11 344	31 775	31 212	6 634	8 116	50 371	50 672
Thérèse-De Blainville	19 688	18 906	49 884	49 081	9 747	11 904	79 319	79 891
Mirabel	6 589	6 437	15 938	15 297	2 271	2 422	24 798	24 156
La Rivière-du-Nord	13 908	13 185	40 115	39 248	9 549	11 220	63 572	63 653
Argenteuil	3 015	2 940	10 170	9 669	3 362	3 647	16 547	16 256
Les Pays-d'en-Haut	3 131	3 067	12 555	12 677	5 500	5 421	21 186	21 165
Les Laurentides	4 035	3 946	13 837	13 847	5 057	5 390	22 929	23 183
Antoine-Labelle	3 004	2 828	10 637	10 139	4 312	4 065	17 953	17 032
Laurentides	**65 332**	**62 653**	**184 911**	**181 170**	**46 432**	**52 185**	**296 675**	**296 008**
Ensemble du Québec	**875 758**	**838 101**	**2 578 146**	**2 519 080**	**651 616**	**800 899**	**4 105 520**	**4 158 080**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu, ajusté après impôt, est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian, ajusté après impôt, de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2013, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région des Laurentides (6,4 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2009 à 2013, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,6 point), à l'égal de l'ensemble du Québec. Par rapport à 2012 seulement, le taux est en diminution de 0,1 point, à l'instar de l'ensemble du Québec. C'est dans Argenteuil que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (9,9 %). À l'inverse, Mirabel affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (4,9 %). Au cours de la période 2009-2013, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans toutes les MRC : Antoine-Labelle (– 2,8 points), Les Laurentides (– 2,5 points), Mirabel (– 2,4 points), Les Pays-d'en-Haut (– 2,3 points), Argenteuil (– 2,1 points), La Rivière-du-Nord (– 1,4 point), Deux-Montagnes (– 1,1 point), Thérèse-De Blainville (– 0,9 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009
	%					points de pourcentage
Deux-Montagnes	7,1	6,6	6,7	6,2	6,0	– 1,1
Thérèse-De Blainville	6,1	5,6	5,3	5,3	5,2	– 0,9
Mirabel	7,2	6,5	6,1	5,1	4,9	– 2,4
La Rivière- du-Nord	8,1	7,9	7,4	6,9	6,7	– 1,4
Argenteuil	12,0	11,4	10,5	9,8	9,9	– 2,1
Les Pays-d'en-Haut	9,1	7,8	7,3	6,6	6,7	– 2,3
Les Laurentides	9,6	8,4	8,1	7,2	7,1	– 2,5
Antoine-Labelle	11,2	10,1	9,7	9,0	8,4	– 2,8
Laurentides	**7,9**	**7,3**	**7,0**	**6,5**	**6,4**	**– 1,6**
Ensemble du Québec	**9,8**	**9,3**	**8,8**	**8,3**	**8,2**	**– 1,6**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2013, ce taux est 5,2 fois plus élevé pour les familles monoparentales (21,0 %) que pour les couples (4,0 %). Entre 2009 et 2013, le taux diminue de 3,9 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 1,1 point pour les couples. C'est Argenteuil qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2013 (30,3 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Thérèse-De Blainville (16,7 %). Toujours en 2013, on dénombre dans la région 10 600 familles à faible revenu, dont 4 790 sont monoparentales et 5 810 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Laurentides, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009
			%			points de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**7,9**	**7,3**	**7,0**	**6,5**	**6,4**	**– 1,6**
Famille comptant un couple	**5,2**	**4,6**	**4,4**	**4,1**	**4,0**	**– 1,1**
Sans enfants	5,6	4,8	4,6	4,3	4,3	– 1,3
Avec 1 enfant	4,4	4,1	4,0	3,8	3,5	– 0,9
Avec 2 enfants	3,9	3,6	3,2	3,0	3,0	– 0,9
Avec 3 enfants et plus	7,2	6,7	6,7	6,2	6,3	– 0,9
Famille monoparentale	**25,0**	**23,7**	**23,0**	**21,5**	**21,0**	**– 3,9**
Avec 1 enfant	22,9	21,2	21,5	19,9	19,5	– 3,4
Avec 2 enfants	25,1	24,4	22,2	21,1	21,3	– 3,8
Avec 3 enfants et plus	39,7	40,0	36,6	34,0	31,4	– 8,2

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2012 à 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 1,6 % dans la région des Laurentides. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,8 %). On constate que toutes les MRC profitent d'une croissance réelle : La Rivière-du-Nord (+ 2,0 %), Les Laurentides (+ 2,0 %), Argenteuil (+ 1,9 %), Thérèse-De Blainville (+ 1,9 %), Les Pays-d'en-Haut (+ 1,8 %), Antoine-Labelle (+ 1,6 %), Deux-Montagnes (+ 1,4 %), Mirabel (+ 1,2 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'établit à 68 180 $, comparativement à 67 140 $ au Québec. En 2013, le revenu médian parmi les couples est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les MRC suivantes : Deux-Montagnes (71 210 $), Thérèse-De Blainville (79 200 $), Mirabel (73 590 $).

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC des Laurentides ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	$ constants de 2013		%
Deux-Montagnes	70 209	71 210	1,4
Thérèse-De Blainville	77 725	79 200	1,9
Mirabel	72 738	73 590	1,2
La Rivière-du-Nord	64 054	65 310	2,0
Argenteuil	56 689	57 780	1,9
Les Pays-d'en-Haut	64 023	65 200	1,8
Les Laurentides	56 871	57 980	2,0
Antoine-Labelle	52 549	53 370	1,6
Laurentides	**67 106**	**68 180**	**1,6**
Ensemble du Québec	**65 938**	**67 140**	**1,8**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il augmente de 2,8 %, et d'ailleurs cette hausse est plus élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (+ 2,2 %). Il convient de signaler que parmi toutes les régions administratives, c'est dans la présente que l'on observe l'augmentation la plus élevée (+ 2,8 %). Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans les MRC de Deux-Montagnes (+ 5,1 %), de Mirabel (+ 4,8 %), de La Rivière-du-Nord (+ 3,4 %), de Thérèse-De-Blainville (+ 1,8 %), des Pays-d'en-Haut (+ 1,8 %) et d'Argenteuil (+ 1,5 %). À l'inverse, une décroissance réelle est constatée dans les MRC d'Antoine-Labelle (– 0,9 %) et des Laurentides (– 0,1 %). Mais encore, la région se démarque favorablement par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2013 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 41 690 $, contre 41 050 $ pour le Québec. Le revenu médian de ces familles est en 2013 supérieur au niveau provincial dans les MRC suivantes : Deux-Montagnes (44 240 $), Thérèse-De Blainville (46 030 $), Mirabel (44 110 $).

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	$ constants de 2013		%
Deux-Montagnes	42 081	44 240	5,1
Thérèse-De Blainville	45 224	46 030	1,8
Mirabel	42 081	44 110	4,8
La Rivière-du-Nord	38 132	39 420	3,4
Argenteuil	34 404	34 930	1,5
Les Pays-d'en-Haut	39 200	39 900	1,8
Les Laurentides	37 185	37 130	– 0,1
Antoine-Labelle	35 714	35 410	– 0,9
Laurentides	**40 540**	**41 690**	**2,8**
Ensemble du Québec	**40 147**	**41 050**	**2,2**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers[1], Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2005-2015. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son *Guide de l'Enquête sur la population active* (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

En 2015, le marché du travail laurentien compte plus de 310 000 emplois (311 800). Il s'agit d'une progression de 58 000 emplois par rapport à 2005. Le taux d'emploi se fixait à 62,2 % en 2005 et s'établit à 63,3 % en 2015. Ce dernier est supérieur à celui de l'ensemble du Québec (59,9 %).

Au cours des dix dernières années, tant l'emploi à temps plein (+ 34 000) que celui à temps partiel (+ 23 900) augmentent. La part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total s'élève à 21,5 % en 2015.

De 2005 à 2015, la croissance de l'emploi s'observe principalement chez les femmes (+ 34 700) et presque exclusivement chez les personnes de 30 ans et plus (+ 54 200) de même que dans le secteur des services (+ 55 800).

Au cours de la période, près de 58 000 personnes viennent gonfler les rangs de la population active; on compte 332 000 personnes en emploi ou au chômage dans la région en 2015. Le taux d'activité ne varie pas entre 2005 et 2015; il s'établit à 67,4 % à la fin de la période. Par ailleurs, à 6,1 % en 2015, le taux de chômage se fixe à un niveau inférieur à celui de l'ensemble du Québec (7,6 %). Ce n'était pas le cas en 2005.

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Laurentides et ensemble du Québec, 2005, 2014 et 2015

	Laurentides				Ensemble du Québec	
	2005	2014	2015	Écart 2015-2005	2005	2015
	k					
Population active	274,6	317,6	332,1	57,5†	4 038,0	4 434,2
Emploi	253,8	295,2	311,8	58,0†	3705,5	4 097,0
Régime de travail						
Emploi à temps plein	210,8	240,7	244,8	34,0†	3 032,3	3 290,3
Emploi à temps partiel	43,0	54,5	66,9	23,9†	673,2	806,7
Groupe d'âge						
15-29 ans	60,2	61,8	64,0	3,8	948,3	973,5
30 ans et plus	193,6	233,4	247,8	54,2†	2 757,2	3 123,5
Sexe						
Hommes	136,2	160,3	159,5	23,3	1 972,6	2 136,8
Femmes	117,6	134,9	152,3	34,7†	1 732,9	1 960,2
Secteur d'activités						
Secteur des biens	60,4	76,8	62,6	2,2	925,8	837,0
Secteur des services	193,4	218,4	249,2	55,8†	2 779,7	3 260,0
Chômeurs	20,7	22,4	20,3	– 0,4	332,5	337,2
	%			Écart (points de %)	%	
Taux d'activité	67,3	65,2	67,4	0,1	65,6	64,8
Taux de chômage	7,5	7,1	6,1	– 1,4	8,2	7,6††
Taux d'emploi	62,2	60,6	63,3	1,1	60,2	59,9††
Part de l'emploi à temps partiel	16,9	18,5	21,5	4,5	18,2	19,7

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.
†† Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.
Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) des Laurentides en 2014, de son évolution par rapport à 2013 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section Concepts et définitions, à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été développés par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Il est à noter que la méthode de calcul a été améliorée afin de produire des estimations plus précises. Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC, produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 244 014 dans la région laurentienne en 2014, en hausse de 1,3 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée. Des huit MRC que comptent les Laurentides, sept connaissent des hausses variant entre 0,3 %, dans Antoine-Labelle, et 5,5 %, dans Mirabel. La croissance de ce dernier territoire supralocal se poursuit pour une treizième année consécutive et ressort comme la plus forte au Québec. À l'inverse, la MRC des Pays-d'en-Haut subit une diminution de 0,1 % du nombre de travailleurs par rapport à 2013, et cette baisse se manifeste exclusivement chez les hommes, puisqu'une légère croissance est notée du côté des femmes.

Taux de travailleurs

En 2014, le taux de travailleurs croît légèrement dans six des huit MRC des Laurentides en regard de 2013. La croissance la plus forte est observée dans Antoine-Labelle (0,7 point de pourcentage), suivie de Mirabel (0,4 point), les deux seules MRC dont la croissance dépasse celle qui est observée dans l'ensemble du Québec (0,2 point). Notons que le taux de travailleurs dans Antoine-Labelle est le plus bas de la région et l'un des plus bas du Québec. En revanche, les MRC de Thérèse-De Blainville et des Pays-d'en-Haut accusent un recul de leur taux de travailleurs. Trois MRC de la région se distinguent par des taux de travailleurs supérieurs à celui du Québec; ce sont Mirabel (83,8 %), Thérèse-De Blainville (80,9 %) et Deux-Montagnes (79,9 %).

Par ailleurs, en 2014, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans toutes les MRC des Laurentides. C'est dans les MRC de Thérèse-De Blainville que l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 5,0 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. Entre 2009 et 2014, l'écart entre les hommes et les femmes, au chapitre du taux de travailleurs, s'est estompé dans presque tous les territoires supralocaux de la région. La MRC d'Antoine-Labelle est la seule où l'écart s'est creusé.

Revenu d'emploi médian

Dans les Laurentides, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 2,7 % pour s'établir à 38 987 $ en 2014. Tous les territoires supralocaux de la région profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. Les hausses les plus fortes sont notées dans Antoine-Labelle et Les Pays-d'en-Haut (+ 4,6 %). Par contre, Thérèse-De Blainville est la MRC où le revenu d'emploi progresse le plus faiblement en regard de 2013 (+ 2,1 %).

En 2014, c'est la MRC de Thérèse-De Blainville qui arrive en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 45 534 $, suivie par celles de Mirabel (42 730 $) et de Deux-Montagnes (42 004 $). À l'opposé, Antoine-Labelle (28 364 $) et Les Laurentides (29 260 $) ressortent comme celles qui présentent le revenu le plus bas.

Dans tous les territoires supralocaux de la région, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. L'écart entre les revenus selon le sexe varie considérablement d'une MRC à l'autre, et c'est dans celle de Mirabel que la différence est la plus marquée. Dans cette MRC, les femmes gagnent 32,1 %[1] de moins que les hommes. L'écart est presque aussi prononcé dans la MRC de Thérèse-De Blainville (31,1 %). À l'inverse, c'est dans Antoine-Labelle et Les Laurentides que l'on note le moins de différence (18,4 % et 18,9 %, respectivement). Entre 2009 et 2014, la disparité entre le revenu des hommes et celui des femmes s'est estompée dans la plupart des MRC de la région, en particulier dans celle de Mirabel. Par contre, l'écart s'est creusé dans trois territoires supralocaux, soit Les Pays-d'en-Haut, Antoine-Labelle et Argenteuil.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC[1] des Laurentides et ensemble du Québec, 2013 et 2014

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2013r	2014p	Variation 2014/2013	2013r	2014p	Écart 2014-2013	2013r	2014p	Variation 2014/2013
	n		%	%		points de pourcentage	$		%
Deux-Montagnes	43 480	44 007	1,2	79,7	79,9	0,2	40 991	42 004	2,5
Hommes	22 203	22 496	1,3	81,9	81,9	0,0	48 972	50 268	2,6
Femmes	21 277	21 511	1,1	77,5	78,0	0,5	35 242	35 993	2,1
Thérèse-De Blainville	67 334	67 547	0,3	81,1	80,9	– 0,2	44 607	45 534	2,1
Hommes	34 073	34 250	0,5	83,6	83,5	– 0,1	54 405	55 660	2,3
Femmes	33 261	33 297	0,1	78,7	78,5	– 0,2	37 410	38 351	2,5
Mirabel	21 740	22 946	5,5	83,4	83,8	0,4	41 511	42 730	2,9
Hommes	11 277	11 835	4,9	85,5	85,5	0,0	50 706	52 344	3,2
Femmes	10 463	11 111	6,2	81,3	82,1	0,8	34 455	35 542	3,2
La Rivière-du-Nord	50 729	51 754	2,0	75,0	75,1	0,1	36 835	37 806	2,6
Hommes	26 140	26 629	1,9	77,0	76,9	– 0,1	43 578	44 938	3,1
Femmes	24 589	25 125	2,2	73,0	73,2	0,2	31 200	32 146	3,0
Argenteuil	11 802	11 866	0,5	68,3	68,5	0,2	31 038	31 918	2,8
Hommes	6 195	6 202	0,1	70,8	70,5	– 0,3	36 848	37 902	2,9
Femmes	5 607	5 664	1,0	65,8	66,4	0,6	26 406	26 915	1,9
Les Pays-d'en-Haut	16 085	16 070	– 0,1	70,6	70,4	– 0,2	31 437	32 895	4,6
Hommes	8 036	7 989	– 0,6	72,4	72,0	– 0,4	37 070	38 473	3,8
Femmes	8 049	8 081	0,4	69,0	68,9	– 0,1	27 000	28 463	5,4
Les Laurentides	17 638	17 816	1,0	70,4	70,6	0,2	28 175	29 260	3,9
Hommes	8 850	8 917	0,8	71,0	71,1	0,1	31 385	32 680	4,1
Femmes	8 788	8 899	1,3	69,8	70,1	0,3	25 642	26 500	3,3
Antoine-Labelle	11 967	12 008	0,3	62,5	63,2	0,7	27 120	28 364	4,6
Hommes	6 103	6 111	0,1	63,0	63,5	0,5	29 690	31 316	5,5
Femmes	5 864	5 897	0,6	62,0	62,8	0,8	24 409	25 546	4,7
Laurentides	**240 775**	**244 014**	**1,3**	**76,3**	**76,4**	**0,1**	**37 955**	**38 987**	**2,7**
Hommes	122 877	124 429	1,3	78,2	78,3	0,1	44 959	46 232	2,8
Femmes	117 898	119 585	1,4	74,4	74,6	0,2	32 480	33 468	3,0
Ensemble du Québec	**3 298 262**	**3 317 660**	**0,6**	**75,7**	**75,9**	**0,2**	**37 794**	**38 723**	**2,5**
Hommes	1 699 326	1 706 569	0,4	77,9	77,9	0,0	42 637	43 755	2,6
Femmes	1 598 936	1 611 091	0,8	73,5	73,8	0,3	33 450	34 342	2,7

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

En 2014, le PIB des Laurentides s'élève à 18,1 G$, ce qui occupe 5,3 % de l'économie québécoise. Cette part place les Laurentides au quatrième rang en termes économiques, derrière la Capitale-Nationale (10,1 %).

La région administrative croît de 1,0 % relativement à l'année précédente et entre les années 2007 et 2014, Lanaudière voit son PIB augmenter en moyenne de 2,8 % annuellement. Dans l'ensemble du Québec, le PIB croît de 2,3 % en 2014, et le taux de croissance annuel moyen au cours des sept dernières années est de 2,6 %.

Produit intérieur brut par industrie

Le secteur des services accapare 71,4 % du PIB des Laurentides, ce qui représente une production de 12,9 G$ en 2014. Ce secteur croît de 0,9 %, tandis que les industries productrices de biens augmentent de 1,1 %. Au cours des sept dernières années, le taux de croissance annuel moyen du secteur des services (+ 3,5 %) dépasse toutefois celui des biens (+ 1,3 %). Les deux secteurs augmentent au même rythme de 2,3 % au Québec en 2014, et le taux de croissance annuel moyen sur la période allant de 2007 à 2014 se chiffre à 1,5 % pour le secteur des biens et à 3,1 % pour le secteur des services.

Les résultats sont variables au sein des bases économiques du secteur des biens des Laurentides : les activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie augmentent de 11,7 %, tandis que la construction diminue de 2,2 %. C'est le même constat pour les industries-clés du groupe de la fabrication, dont la part dans le PIB se chiffre à 15,2 %. De fait, certaines industries augmentent : la fabrication de matériel de transport (+ 10,4 %) et la fabrication de produits en bois (+ 5,4 %). À l'inverse, la fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques, la fabrication de produits minéraux non métalliques, la fabrication de produits chimiques et la fabrication de produits informatiques et électroniques reculent respectivement de 8,4 %, de 4,4 %, de 2,9 % et de 0,8 %.

Environ le cinquième du PIB des Laurentides découle du groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers. La production de cette industrie-clé est évaluée à 3,6 G$, ce qui constitue une hausse de 3,8 %. Le commerce de détail et les soins de santé et l'assistance sociale, deux autres industries importantes en termes de parts dans le PIB, augmentent respectivement de 1,7 % et de 1,3 %, tandis que les services d'enseignement diminuent de 2,4 %. À cela s'ajoutent les deux bases économiques que sont l'industrie des arts, des spectacles et des loisirs (+ 1,8 %) et les autres services, sauf les administrations publiques (– 1,6 %) qui affichent des résultats opposés en 2014. De son côté, l'industrie du transport et de l'entreposage voit sa production remonter de 5,5 %. Enfin, les administrations publiques et l'hébergement et les services de restauration enregistrent une baisse respective de 0,9 % et de 0,1 %.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Laurentides, 2007, 2013 et 2014

	2007[r]	2013[pr]	2014[p]	Part de l'industrie en 2014	Taux de croissance annuel moyen 2014/2007	Variation 2014/2013
	k$			%		
Ensemble des industries	**14 879 521**	**17 905 464**	**18 081 264**	**100,0**	**2,8**	**1,0**
Secteur de production de biens	**4 731 215**	**5 119 812**	**5 174 389**	**28,6**	**1,3**	**1,1**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	227 522	306 194	294 297	1,6	3,7	– 3,9
Cultures agricoles et élevage	146 237	208 392	184 652	1,0	3,4	– 11,4
Foresterie et exploitation forestière	x	x	x	...	...	...
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	25 729	40 447	45 196	0,2	8,4	11,7
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	59 218	82 993	73 737	0,4	3,2	– 11,2
Services publics	566 833	608 620	603 770	3,3	0,9	– 0,8
Construction	1 316 786	1 493 034	1 460 415	8,1	1,5	– 2,2
Fabrication	2 560 857	2 628 971	2 742 170	15,2	1,0	4,3
Fabrication d'aliments	249 318	230 815	248 812	1,4	0,0	7,8
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	73 708	75 865	0,4	...	2,9
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	138 308	135 761	143 027	0,8	0,5	5,4
Fabrication du papier	x	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	36 714	38 943	36 773	0,2	0,0	– 5,6
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	208 128	264 348	256 765	1,4	3,0	– 2,9
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	94 049	130 483	132 398	0,7	5,0	1,5
Fabrication de produits minéraux non métalliques	115 666	94 861	90 700	0,5	– 3,4	– 4,4
Première transformation des métaux	92 241	30 685	31 145	0,2	– 14,4	1,5
Fabrication de produits métalliques	140 293	151 825	156 391	0,9	1,6	3,0
Fabrication de machines	115 629	78 444	75 315	0,4	– 5,9	– 4,0
Fabrication de produits informatiques et électroniques	90 316	102 132	101 275	0,6	1,6	– 0,8
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	79 064	104 161	95 436	0,5	2,7	– 8,4
Fabrication de matériel de transport	823 038	960 462	1 060 337	5,9	3,7	10,4
Fabrication de meubles et de produits connexes	115 527	75 231	75 616	0,4	– 5,9	0,5
Activités diverses de fabrication	39 705	55 423	54 340	0,3	4,6	– 2,0
Secteur des services	**10 148 305**	**12 785 652**	**12 906 875**	**71,4**	**3,5**	**0,9**
Commerce de gros	818 445	926 809	901 949	5,0	1,4	– 2,7
Commerce de détail	1 133 366	1 385 537	1 409 143	7,8	3,2	1,7
Transport et entreposage	424 028	490 727	517 897	2,9	2,9	5,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	156 711	272 599	264 653	1,5	7,8	– 2,9
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	2 868 332	3 450 073	3 581 509	19,8	3,2	3,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	517 393	762 225	771 021	4,3	5,9	1,2
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	392 147	524 561	510 469	2,8	3,8	– 2,7
Services d'enseignement	951 551	1 223 703	1 194 803	6,6	3,3	– 2,4
Soins de santé et assistance sociale	1 147 049	1 498 180	1 517 432	8,4	4,1	1,3
Arts, spectacles et loisirs	205 493	230 325	234 473	1,3	1,9	1,8
Hébergement et services de restauration	436 425	491 049	490 704	2,7	1,7	– 0,1
Autres services, sauf les administrations publiques	354 347	475 699	468 083	2,6	4,1	– 1,6
Administrations publiques	743 017	1 054 165	1 044 738	5,8	5,0	– 0,9

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Cet indicateur se chiffre à 30 847 $ en 2014, ce qui représente le troisième plus faible montant parmi les régions du Québec. Le PIB par habitant recule de 0,1 %, tandis qu'il augmente de 1,5 % dans l'ensemble du Québec dont la valeur s'élève à 41 482 $ par habitant.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

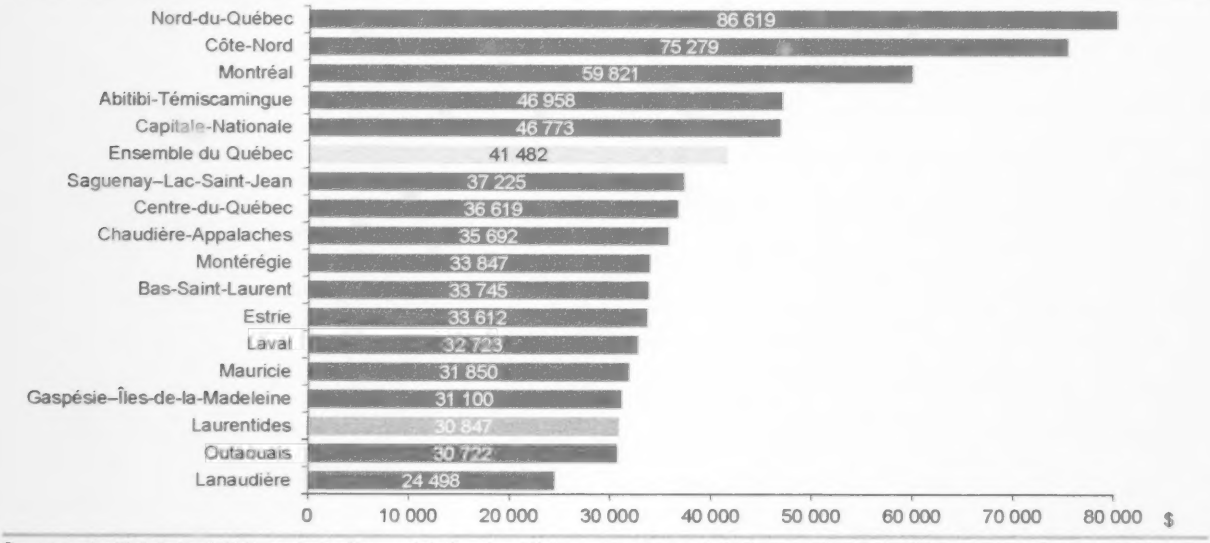

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 2,2 % en 2013, le revenu disponible par habitant croît dans les Laurentides avec moins de vigueur en 2014, soit de 1,5 %, un rythme identique à celui observé dans l'ensemble du Québec. Ce ralentissement est attribuable essentiellement à l'effet conjugué d'une hausse plus lente de la rémunération des salariés et des transferts en provenance des administrations publiques ainsi qu'au recul du revenu mixte net.

Avec un revenu disponible de 26 809 $ par habitant en 2014, les Laurentides se classent au quatrième rang des régions administratives, devant Montréal (26 481 $), mais immédiatement derrière la Côte-Nord (26 917 $). Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible par habitant atteint 26 046 $ par habitant, soit exactement 763 $ de moins que dans les Laurentides.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Laurentides et ensemble du Québec, 2014

	Laurentides	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
	$/hab.		
Revenu primaire	**32 489**	**31 537**	**952**
Rémunération des salariés	25 617	24 790	827
Revenu mixte net	3 703	3 513	190
Revenu agricole net	51	71	– 20
Revenu non agricole net	1 719	1 743	– 24
Revenu de location	1 933	1 698	235
Revenu net de la propriété	3 169	3 234	– 65
Plus :			
Transferts courants reçus	**8 127**	**8 235**	**– 108**
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	64	107	– 42
Des sociétés financières	2 239	2 175	64
Des administrations publiques	5 808	5 890	– 83
Administration fédérale	2 559	2 600	– 41
Administration provinciale	1 705	1 776	– 71
Administrations autochtones	1	5	– 4
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 542	1 509	33
Des non-résidents	17	63	– 46
Moins:			
Transferts courants payés	**13 807**	**13 726**	**81**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	331	377	– 47
Aux sociétés financières	3 842	3 944	– 101
Aux administrations publiques	9 595	9 259	336
Impôts directs des particuliers	6 273	6 082	191
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 762	2 628	134
Autres transferts courants aux administrations publiques	560	548	11
Aux non-résidents	39	146	– 107
Égal :			
Revenu disponible	**26 809**	**26 046**	**763**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Revenu primaire

L'avance de la région sur l'ensemble du Québec provient essentiellement du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur participation à l'activité économique du fait de leur travail, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements et les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale ainsi qu'aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En 2014, la rémunération des salariés des Laurentides (25 617 $) demeure au-dessus de celle de l'ensemble de la province (24 790 $).

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, continue aussi d'être plus élevé dans les Laurentides (3 703 $) que dans l'ensemble du Québec (3 513 $). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société et dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

Par contre, la région des Laurentides tire de l'arrière en ce qui a trait au revenu net de la propriété, lequel représente la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les particuliers. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui du Québec.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transfert en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

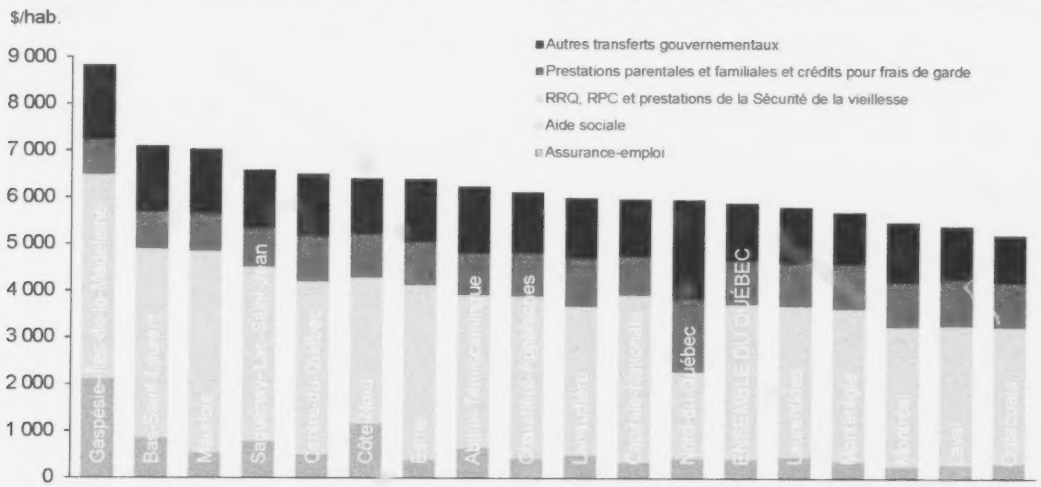

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec et Statistique Canada.

Tant dans la région qu'au Québec, ce sont les transferts en provenance des administrations publiques qui se taillent la part du lion parmi les transferts courants reçus par les particuliers. En 2014, les différents paliers de gouvernement ont versé à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, 5 808 $ par habitant dans la région comparativement à 5 890 $ au Québec. Les résidents des Laurentides ont moins recours aux prestations de la Sécurité de la vieillesse et d'aide sociale comparativement à ceux des autres régions de la province.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations reçues des régimes de retraite des employeurs à prestations déterminées et à cotisations déterminées. En 2014, les transferts des sociétés financières sont plus élevés dans les Laurentides (2 239 $) que dans l'ensemble de la province (2 175 $). D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les transferts des sociétés financières sont l'une des composantes du revenu disponible qui a augmenté le plus fortement au cours des dernières années dans la région.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu plus élevé, les transferts payés par les particuliers aux gouvernements sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont plus importants dans les Laurentides (9 595 $) que dans l'ensemble du Québec (9 259 $). Notons que la part du revenu consacrée aux transferts payés par les résidents de la région aux administrations publiques a augmenté légèrement entre 2010 et 2014.

Par ailleurs, dans le but de se conformer aux dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées sont désormais déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations doivent être soustraites du revenu, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2014, les résidents des Laurentides ont cotisé, en moyenne, 3 842 $ à un régime de retraite d'un employeur, ce qui est moins que dans l'ensemble du Québec (3 944 $).

Évolution du revenu disponible dans les MRC

La hausse du revenu disponible des ménages par habitant survenue en 2014 dans les Laurentides se répercute dans l'ensemble des territoires supralocaux, particulièrement dans Antoine-Labelle (+ 2,6 %), Mirabel (+ 2,4 %), Argenteuil (+ 2,1 %) et Thérèse-De Blainville (+ 1,8 %) qui connaissent une augmentation supérieure à celle que l'on observe au Québec (+ 1,5 %). Les hausses les plus modestes sont enregistrées dans les MRC des Pays-d'en-Haut (+ 0,8 %) et de La Rivière-du-Nord (+ 0,8 %).

La région des Laurentides se caractérise par des disparités de revenu importantes entre les MRC qui la composent. À preuve, la différence de revenu est de plus de 8 650 $ entre la MRC des Pays-d'en-Haut qui arrive en tête dans la région grâce à un revenu disponible de 31 727 $ par habitant, et celle d'Antoine-Labelle (23 070 $) qui se situe au bas de l'échelle. Néanmoins, l'écart de revenu tend à s'estomper depuis les deux dernières années entre ces deux territoires supralocaux.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010r	2011r	2012r	2013r	2014p	Variation 2014/2013	Taux de croissance annuel moyen 2014/2010
	$/hab.					%	
Deux-Montagnes	23 306	23 706	24 488	25 223	25 558	1,3	2,3
Thérèse-De Blainville	26 985	27 441	28 923	28 996	29 508	1,8	2,3
Mirabel	23 336	24 160	24 962	26 131	26 762	2,4	3,5
La Rivière-du-Nord	22 541	23 065	23 736	24 673	24 867	0,8	2,5
Argenteuil	21 034	21 571	22 224	23 052	23 545	2,1	2,9
Les Pays-d'en-Haut	30 741	30 324	31 413	31 490	31 727	0,8	0,8
Les Laurentides	24 181	24 639	25 351	25 961	26 224	1,0	2,0
Antoine-Labelle	20 390	20 984	21 687	22 491	23 070	2,6	3,1
Laurentides	**24 456**	**24 890**	**25 843**	**26 423**	**26 809**	**1,5**	**2,3**
Ensemble du Québec	**23 738**	**24 393**	**25 156**	**25 666**	**26 046**	**1,5**	**2,3**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Par ailleurs, les résidents d'Antoine-Labelle demeurent ceux qui reçoivent le plus en transferts gouvernementaux. En 2014, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 700 $ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Régime des rentes du Québec, de l'assurance-emploi ainsi que celles de l'aide sociale sont les principaux transferts gouvernementaux reçus par les résidents de ce territoire supralocal. À l'opposé, c'est dans la MRC de Mirabel (4 713 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

L'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives* de Statistique Canada a connu un remaniement majeur qui affecte la disponibilité et la présentation des données à partir de l'année de référence 2013. **Les composantes du logement, des logiciels et de la prospection pétrolière, minière et gazière ne sont plus incluses dans le total des dépenses en immobilisation.** Les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière sont dorénavant classés comme produits de propriété intellectuelle (et non plus comme machines et matériel) et sont diffusés distinctement sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec. De plus, les données ne sont plus ajustées pour répondre au concept de formation brute de capital fixe selon la comptabilité nationale. Enfin, depuis l'année de référence 2013, les compagnies détenant des contrats de crédit-bail ne déclarent plus la valeur de ces dépenses.

Pour l'ensemble du Québec, les données historiques des dépenses en immobilisation ont été estimées à nouveau pour la période 2006 à 2012 à l'aide d'une technique d'extrapolation rétrospective, rendant impossible la comparaison de ces données avec les anciennes séries de données. Les schémas de confidentialité ont été réutilisés sur les nouvelles estimations.

Au moment de la rédaction du présent chapitre, les données sur les dépenses en immobilisation par région administrative étaient disponibles uniquement pour les années 2006 à 2015. Elles correspondent aux données équivalentes sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en juillet 2015. Aux fins de cohérence, la présente analyse exclut la mise à jour des données de 2014 à 2016 sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en avril 2016.

Toutes les données sont exprimées aux prix courants, c'est-à-dire sans correction pour l'inflation.

Investissements

Selon les prévisions déclarées par les entreprises pour 2015, les investissements dans la région des Laurentides devraient atteindre 1,3 G$, en baisse de 0,1 %, suivant un recul de 21,6 % en 2014 et un gain de 9,2 % en 2013. La valeur en 2015 constitue le plus faible niveau au cours des dix dernières années. La région représenterait ainsi 3,5 % du total québécois (37,3 G$). La décroissance annuelle de la région contraste avec l'augmentation dans l'ensemble du Québec en 2015 (+ 2,7 %). En 2015, les Laurentides arrivent au 11e rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle.

Industries productrices de biens

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 36,9 % de l'investissement régional, sont en déclin de 2,3 % en 2015, pour atteindre 486,4 M$, à la suite du recul de 13,6 % en 2014 et du gain de 25,3 % en 2013. La décroissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries est plus prononcée que celle de l'ensemble du Québec (– 0,5 %). En valeur, la part de la région égale 3,4 % de l'ensemble du Québec (14,3 G$). En 2015, l'investissement de ces industries se concentre dans les secteurs de la fabrication (185,7 M$) et des services publics (174,7 M$), soit respectivement 38,2 % et 35,9 % du total des industries productrices de biens et respectivement 14,1 % et 13,2 % du total régional.

Industries productrices de services

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant 63,1 % de l'investissement régional, est en hausse de 1,3 % en 2015 et se chiffre à 832,2 M$, à la suite du recul de 25,7 % en 2014 et du gain de 2,4 % en 2013. La valeur en 2014 était la plus faible au cours des dix dernières années. La croissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries est moindre que celle de l'ensemble du Québec (+ 4,8 %). En valeur, la part de la région égale 3,6 % de l'ensemble du Québec (23,0 G$). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 360,3 M$ en 2015, soit 43,3 % du total des industries productrices de services et 27,3 % du total régional.

Secteur privé et secteur public

Le secteur privé, qui représente 52,0 % de l'investissement total, est en déclin de 1,1 % en 2015, pour s'élever à 685,6 M$, à la suite du recul de 31,2 % en 2014 et du gain de 27,7 % en 2013. La valeur en 2015 constitue le plus faible niveau au cours des dix dernières années. La décroissance en 2015 est moindre que celle de l'ensemble du Québec (– 2,4 %). La région des Laurentides représente 3,8 % du secteur privé québécois (18,1 G$). Les investissements publics affichent pour la première fois depuis 2008 une progression de 1,1 % en 2015, pour s'établir à 633,0 M$, à la suite des diminutions de 7,1 % en 2014 et de 10,2 % en 2013. La croissance en 2015 est moindre que celle de la moyenne québécoise (+ 8,0 %). Les Laurentides accaparent 3,3 % des investissements publics au Québec (19,2 G$).

Enfin, la construction compte pour 62,2 % des intentions d'investissement en 2015 et le matériel et l'outillage pour 37,8 %.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie[1], par secteur et actif, Laurentides, 2011-2015

Industrie (SCIAN[1]), secteur et actif	2011	2012	2013	2014[p]	2015[pe]	Variation 2015/2014	Part relative dans la région (2015)	Part relative dans le Québec (2015)
	M$					%		
Industries productrices de biens	478,5	459,8	576,3	497,9	486,4	– 2,3	36,9	3,4
Agriculture, foresterie, pêche et chasse[2]	27,7	30,8	48,6	37,5	38,2	2,0	2,9	5,7
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	1,9	x	11,0	7,9	10,7	35,4	0,8	0,5
Services publics	252,3	241,4	175,5	196,2	174,7	– 11,0	13,2	2,8
Construction	69,7	x	132,2	56,0	77,0	37,6	5,8	7,0
Fabrication	126,8	129,2	208,9	200,3	185,7	– 7,3	14,1	4,5
Industries productrices de services	1 066,6	1 079,8	1 105,5	821,4	832,2	1,3	63,1	3,6
Commerce de gros	25,3	22,7	32,7	16,5	20,5	23,8	1,6	3,1
Commerce de détail	54,3	58,4	F	69,1	68,7	– 0,7	5,2	5,8
Transport et entreposage	57,3	100,4	168,2	118,9	x	..	..	..
Industrie de l'information et industrie culturelle	49,6	39,3	31,1	12,4	14,9	20,0	1,1	1,0
Finance et assurances[3]	139,2	122,1	x	16,0	16,3	1,6	1,2	4,9
Services immobiliers et services de location et de location à bail	68,0	71,4	89,0	41,6	39,0	– 6,2	3,0	2,3
Services professionnels scientifiques et techniques	27,9	16,9	25,1	25,3	17,4	– 31,1	1,3	5,0
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,6	0,4	x	3,5	3,3	– 7,6	0,2	5,6
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	22,3	19,2	x	14,6	9,6	– 33,9	0,7	5,2
Services d'enseignement	88,8	103,5	82,2	67,2	76,6	13,9	5,8	3,7
Soins de santé et assistance sociale	61,0	59,7	x	53,6	38,5	– 28,2	2,9	1,7
Arts, spectacles et loisirs	14,7	6,9	9,2	6,4	8,3	28,0	0,6	2,7
Services d'hébergement et de restauration	36,9	30,9	F	51,9	41,0	– 21,0	3,1	5,7
Autres services (sauf les administrations publiques)[4]	16,5	12,2	x	4,9	x	..	..	..
Administrations publiques[5]	404,2	415,9	386,8	319,4	360,3	12,8	27,3	4,2
Secteur privé	777,8	788,7	1 007,5	692,9	685,6	– 1,1	52,0	3,8
Secteur public	767,2	750,9	674,3	626,4	633,0	1,1	48,0	3,3
Construction	928,7	972,7	1 046,9	819,5	820,0	0,1	62,2	3,4
Matériel et outillage	616,3	567,0	634,9	499,8	498,6	– 0,2	37,8	3,7
Total	**1 545,0**	**1 539,7**	**1 681,8**	**1 319,3**	**1 318,6**	**– 0,1**	**100,0**	**3,5**

p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.
2. Les dépenses en immobilisation pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.
3. À compter de l'année de 2013, les organismes de chaque secteur devaient déclarer leurs dépenses en immobilisation relatives aux contrats de crédit-bail. Auparavant, les organismes détenant le contrat de crédit-bail devaient déclarer la valeur de ces dépenses. Par conséquent, les données 2013 et subséquentes du secteur de la finance et des assurances (52) ne sont pas comparables avec les années précédentes.
4. Les dépenses en immobilisation pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.
5. Les dépenses en immobilisation pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec.
Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives* (EDIR).

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région des Laurentides atteint 1,2 G$ en 2015, en baisse de 8,7 % par rapport à 2014. La décroissance s'observe dans les secteurs commercial (– 15,7 %) et résidentiel (– 13,5 %), alors que les secteurs institutionnel (+ 49,3 %) et industriel (+ 10,0 %) sont en hausse.

Figure 6.2.1

Valeur des permis de bâtir résidentiels, Laurentides, 1999- 2015

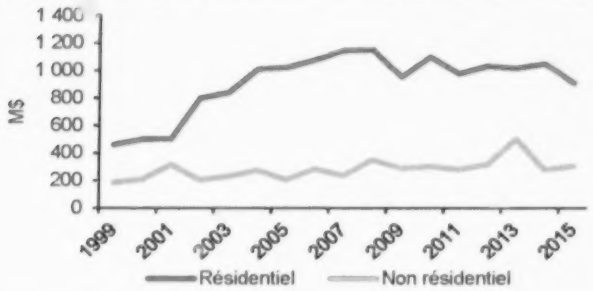

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 6.2.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Laurentides, 1999-2015

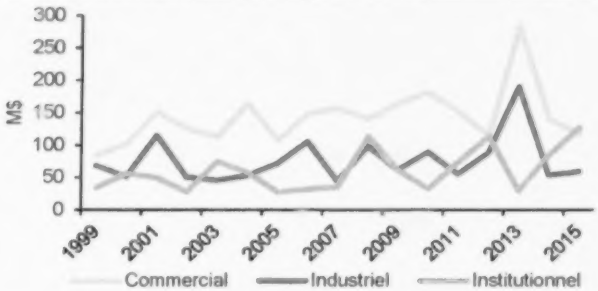

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Secteur résidentiel

La valeur des permis de bâtir de la région des Laurentides pour le secteur résidentiel se chiffre à 906,6 M$ en 2015, soit la valeur la plus faible depuis 2003. À l'échelle des MRC, deux territoires enregistrent une valeur supérieure à leur moyenne des quatre dernières années : les MRC des Pays-d'en-Haut et des Laurentides. Dans cette dernière, les municipalités de La Conception (6,4 M$, moyenne 2011-2014 : 4,1 M$) et de Mont-Tremblant (60,1 M$, moyenne 2011-2014 : 30,4 M$) sont en croissance en 2015.

Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région des Laurentides ont autorisé la création de 3 962 logements en 2015, comparativement à 4 960 en 2014 (– 20,1 %). Il s'agit de l'un des pires résultats de la région, attribuables entre autres aux municipalités de Saint-Colomban (161, moyenne 2011-2014 : 214), de Sainte-Sophie (169, moyenne 2011-2014 : 273) et de Saint-Jérôme (662, moyenne 2011-2014 : 748) dans la MRC de La Rivière-du-Nord, et de Mirabel (817, moyenne 2011-2014 : 974).

À l'inverse, d'autres municipalités sont en croissance en 2015 : Sainte-Marthe-sur-le-Lac dans la MRC de Deux-Montagnes (207, moyenne 2011-2014 : 163), Sainte-Agathe-des-Monts dans la MRC des Laurentides (158, moyenne 2011-2014 : 83) et Saint-Sauveur dans la MRC des Pays-d'en-Haut (102, moyenne 2011-2014 : 66).

Figure 6.2.3

Unités de logement, Laurentides, 1999-2015

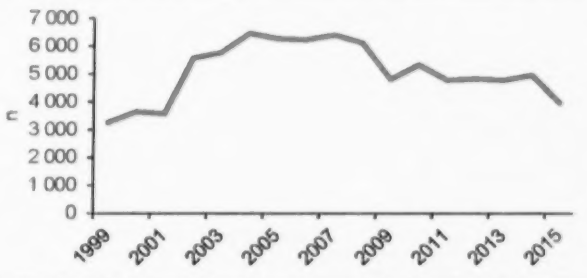

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.1

Nombre d'unités de logement, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne 2011-2014
			n			
Deux-Montagnes	462	452	541	321	364	444
Thérèse-De Blainville	832	729	561	1 218	591	835
Mirabel	812	859	1 110	1 116	817	974
La Rivière-du-Nord	1 436	1 614	1 425	1 309	1 165	1 446
Argenteuil	238	230	185	155	156	202
Les Pays-d'en-Haut	385	385	405	331	315	377
Les Laurentides	446	403	368	335	421	388
Antoine-Labelle[1]	176	158	197	175	133	177
Laurentides	**4 787**	**4 830**	**4 792**	**4 960**	**3 962**	**4 842**
Ensemble du Québec	**53 890**	**51 262**	**42 493**	**41 300**	**38 485**	**47 236**

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Secteurs non résidentiels

Dans le secteur commercial, la valeur des permis de bâtir de la région des Laurentides s'établit à 117,5 M$ en 2015 (moyenne 2011-2014 : 171,8 M$). Dans deux des huit MRC que compte la région, La Rivière-du-Nord et Antoine-Labelle, les municipalités ont accordé des permis de bâtir commerciaux pour une valeur supérieure à celle de la moyenne des quatre dernières années.

La valeur des permis de bâtir pour le secteur industriel dans la région des Laurentides atteint 58,8 M$, en hausse de 10,0 % en 2015, et se situe toujours en dessous de sa moyenne 2011-2014 (96,8 M$). Cette hausse est possible grâce, notamment, aux résultats de la municipalité de Sainte-Agathe-des-Monts (18,0 M$, moyenne 2011-2014 : 0,5 M$), dans la MRC des Laurentides.

Dans le secteur institutionnel, la valeur des permis de bâtir se chiffre à 127,4 M$ dans la région des Laurentides en 2015. Il s'agit de la valeur la plus élevée jamais enregistrée depuis 1998. La valeur des permis institutionnels est en hausse dans La Rivière-du-Nord grâce aux performances de Saint-Jérôme (58,8 M$, moyenne 2011-2014 : 18,9 M$) et dans Mirabel (15,7 M$, moyenne 2011-2014 : 5,2 M$)

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC des Laurentides et ensemble du Québec, 2015

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 2011-2014	k$	Moyenne 2011-2014	k$	Moyenne 2011-2014	k$	Moyenne 2011-2014
Deux-Montagnes	82 303	100 768	12 313	19 220	3 333	8 122	16 952	17 310
Thérèse-De Blainville	149 094	191 652	20 714	30 480	10 777	16 685	10 777	11 953
Mirabel	149 194	180 769	18 494	44 841	14 411	54 349	15 698	5 156
La Rivière-du-Nord	215 774	262 676	31 715	27 943	8 736	5 826	69 996	21 670
Argenteuil	35 443	38 430	1 923	4 179	2 269	3 047	4 763	5 647
Les Pays-d'en-Haut	104 753	99 589	3 354	12 304	176	1 520	2 161	2 358
Les Laurentides	133 141	102 930	15 180	21 217	18 144	1 549	3 539	3 643
Antoine-Labelle[1]	36 936	40 095	13 764	11 607	937	5 711	3 552	7 896
Laurentides	**906 638**	**1 016 907**	**117 457**	**171 789**	**58 783**	**96 809**	**127 438**	**75 631**
Ensemble du Québec	**8 407 366**	**9 516 289**	**2 779 009**	**3 112 015**	**1 024 530**	**1 090 805**	**1 633 419**	**1 977 537**

1. La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2015.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2014, dans la région des Laurentides, le nombre de médecins s'établit à 903, soit un ratio de 1,5 médecin pour 1 000 habitants[1]. La région se positionne ainsi à l'avant-dernier rang pour ce qui est du nombre de médecins pour 1 000 habitants, devant Lanaudière. Au Québec, on compte 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Figure 7.1

Nombre de médecins pour 1 000 habitants, selon la catégorie, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2014

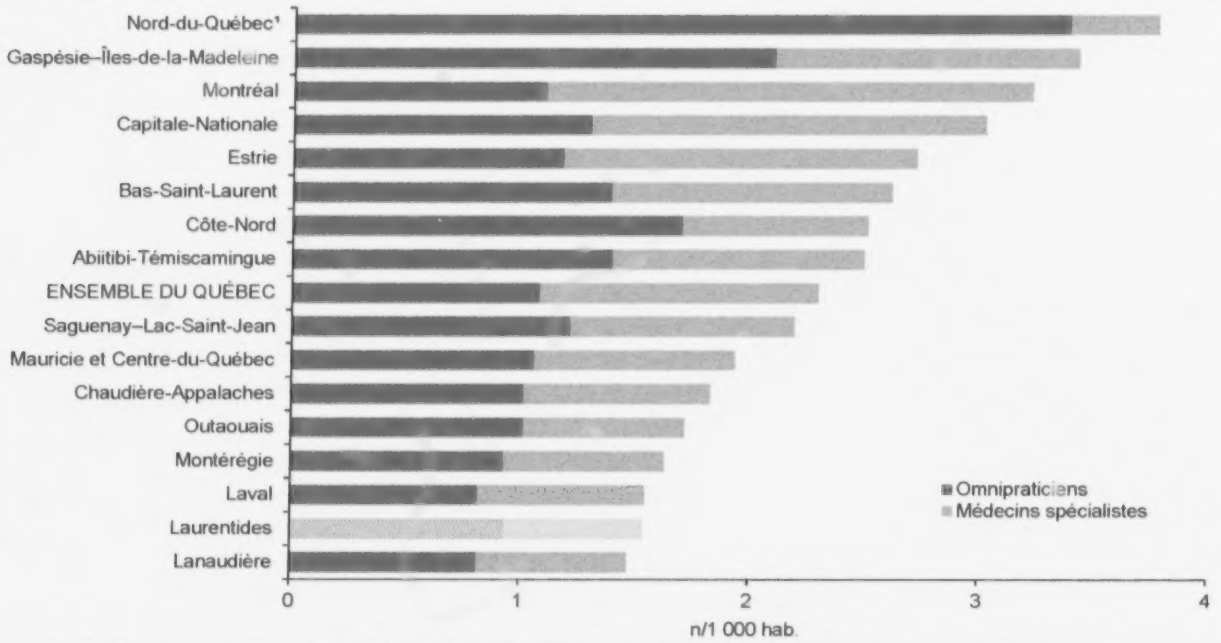

1. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.
Note : Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1er juillet.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Par rapport à 2010, le nombre de médecins a augmenté de 22,2 % dans la région des Laurentides. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 10,5 % au cours de cette période, ce qui porte l'effectif à 18 857. L'accroissement du nombre de médecins dans la région concerne principalement les spécialistes (+ 33,1 %), mais aussi les omnipraticiens dont le nombre s'est accru de 16,1 % durant cette période. Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,9 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,5 %).

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas, notamment, des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.

Tableau 7.1

Nombre de médecins, région sociosanitaire des Laurentides et ensemble du Québec, 2010 et 2014

	Nombre de médecins[1]			Nombre pour 1 000 personnes[2]		
	2010	2014	Variation 2014/2010	2010	2014	Écart 2014-2010
	n		%	n pour 1 000 habitants		points pour 1 000
Laurentides	**739**	**903**	**22,2**	**1,32**	**1,54**	**0,22**
Omnipraticiens	473	549	16,1	0,85	0,94	0,09
Spécialistes	266	354	33,1	0,48	0,60	0,12
Ensemble du Québec	**17 067**	**18 857**	**10,5**	**2,15**	**2,30**	**0,14**
Omnipraticiens	8 180	8 906	8,9	1,03	1,08	0,05
Spécialistes	8 887	9 951	12,0	1,12	1,21	0,09

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1er juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région est desservie, en 2014-2015, par un effectif de 5 953 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une augmentation de 12,1 % par rapport à 2010-2011. Cette croissance se reflète dans toutes les catégories du personnel infirmier, mais principalement chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 32,6 %). Le rapport entre ces données et la population du territoire révèle que la région des Laurentides est celle qui connaît la plus forte augmentation, en quatre ans, du ratio du personnel infirmier, soit 6,8 pour 1 000.

Tableau 7.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier[1], région sociosanitaire des Laurentides et ensemble du Québec, 2010-2011 à 2014-2015[2]

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Variation 2014-2015/ 2010-2011
			n			%
Laurentides	**5 310**	**5 453**	**5 657**	**5 854**	**5 953**	**12,1**
Infirmières	1 552	1 581	1 614	1 674	1 700	9,5
Infirmières cliniciennes et praticiennes	638	667	707	772	846	32,6
Infirmières auxiliaires	1 095	1 130	1 209	1 224	1 218	11,2
Préposées aux bénéficiaires	2 025	2 075	2 127	2 184	2 189	8,1
Nombre pour 1 000 habitants[3]	9,51	9,62	9,86	10,09	10,16	6,8
Ensemble du Québec	**107 698**	**109 629**	**111 285**	**112 973**	**113 342**	**5,2**
Infirmières	35 670	35 275	35 114	35 011	33 805	– 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	16 513	17 581	18 355	19 474	21 431	29,8
Infirmières auxiliaires	16 863	17 630	18 303	18 655	18 616	10,4
Préposées aux bénéficiaires	38 652	39 143	39 513	39 833	39 490	2,2
Nombre pour 1 000 habitants[3]	13,58	13,69	13,76	13,85	13,80	1,6

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).
2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1er avril au 31 mars).
3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1er juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial[1]. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 3 208 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2009 dans l'ensemble des établissements de la région des Laurentides est de 57,8 %. Ce taux est plus faible que ceux des cohortes précédentes. Les étudiants des établissements des Laurentides affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec, et ce, de façon plus marquée chez les cohortes de 2008 et 2009. Au Québec, sur les 57 184 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2009, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Durant les cinq années étudiées, les taux de diplomation au Québec présentent une tendance à la baisse.

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région des Laurentides est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important pour la période observée est constaté pour la cohorte de l'automne 2005 où il s'élève à 17,8 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent un écart de 14,0 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 63,7 % contre 49,7 % chez les étudiants de la cohorte de 2009.

Des 1 933 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2009, 64,5 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 728 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 57,4 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est moins important (547 inscrits à l'automne 2009) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (34,4 % pour la cohorte de 2009). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2009, dans les établissements de la région des Laurentides, 10,0 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (57,8 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (10,0 %) porte à 67,8 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2009 est de 70,2 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,6 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Laurentides, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
			%		
Préuniversitaire	**69,4**	**71,1**	**70,0**	**67,2**	**64,5**
Hommes	59,9	62,0	64,3	59,3	57,4
Femmes	75,2	76,6	73,0	72,0	69,1
Technique	**61,2**	**62,4**	**59,6**	**58,0**	**57,4**
Hommes	52,8	55,7	51,5	52,2	51,5
Femmes	67,4	67,5	65,4	62,3	62,3
Accueil ou transition	**42,5**	**39,5**	**35,6**	**30,5**	**34,4**
Hommes	31,7	31,5	27,4	22,2	25,7
Femmes	54,4	45,7	45,0	38,9	42,8
Ensemble des programmes	**63,8**	**65,4**	**63,0**	**58,0**	**57,8**
Hommes	**53,3**	**56,4**	**54,3**	**48,8**	**49,7**
Femmes	**71,1**	**71,3**	**68,5**	**64,4**	**63,7**

Note : Les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marc-André Gauthier, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2015. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2016*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2013, parmi les 29 117 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 1 775 bacheliers proviennent de la région des Laurentides (tableau 8.2.1). Au cours de la période 2008 à 2013, la région des Laurentides voit le nombre de bacheliers augmenter à un taux annuel moyen de 6,7 % (passant de 1 282 à 1 775) alors qu'au Québec l'effectif a crû à un taux annuel de 2,4 %. À l'exception de l'année 2012, cette région se démarque par un accroissement continu du nombre de diplômés. Par rapport à 2012, le nombre de diplômés provenant de la région des Laurentides affiche une forte hausse qui se situe à un niveau relativement plus élevé que celui observé au Québec (+ 19,0 % c. + 12,6 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Laurentides et ensemble du Québec, 2008-2013

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2008	Part de diplômés en 2013
			n					%	
Laurentides	**1 282**	**1 362**	**1 486**	**1 519**	**1 492**	**1 775**	**19,0**	**6,7**	**100,0**
Hommes	449	499	506	543	546	601	10,1	6,0	33,9
Femmes	833	863	980	976	946	1 174	24,1	7,1	66,1
Ensemble du Québec	**25 808**	**25 927**	**26 123**	**26 558**	**25 852**	**29 117**	**12,6**	**2,4**	**100,0**
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 826	11 227	14,3	2,5	38,6
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	16 026	17 890	11,6	2,4	61,4

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région des Laurentides, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2013 est de 66,1 %. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée supérieure à celle du Québec. Entre 2008 et 2013, la région des Laurentides enregistre une augmentation du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 833 à 1 174. L'année 2013 génère une croissance marquée des diplômées dans la région (+ 24,1 %), soit un pourcentage plus prononcé que celui des hommes (+ 10,1 %) et que celui des femmes de l'ensemble du Québec (+ 11,6 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la région des Laurentides, cette proportion de diplômés dépasse celle du Québec en 2013 (68,8 % c. 66,0 %) (tableau 8.2.2). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe en importance, ces derniers représentant 17,7 % des nouveaux diplômés.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études[2], Laurentides, 2008-2013

	Domaine d'études				Total
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				n
Les deux sexes					
2008	9,3	18,8	69,0	3,0	1 282
2009	11,5	18,1	66,9	3,5	1 362
2010	12,4	18,2	66,9	2,6	1 486
2011	11,5	20,3	65,4	2,8	1 519
2012	11,2	17,2	68,3	3,3	1 492
2013	11,4	17,7	68,8	2,1	1 775
Hommes					
2008	3,3	36,7	57,9	2,0	449
2009	6,8	33,1	57,7	2,4	499
2010	6,1	34,8	57,1	2,0	506
2011	6,8	36,6	54,0	2,6	543
2012	5,1	34,4	58,3	2,2	546
2013	5,5	31,3	61,4	1,8	601
Femmes					
2008	12,5	9,1	74,9	3,5	833
2009	14,3	9,4	72,2	4,2	863
2010	15,6	9,6	71,9	2,9	980
2011	14,0	11,2	71,8	3,0	976
2012	14,6	7,3	74,1	3,9	946
2013	14,4	10,7	72,6	2,3	1 174

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômes indéterminés.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leurs diplômes du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région des Laurentides en 2013, la proportion est de 72,6 % chez les femmes et de 61,4 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent à privilégier les sciences de la santé par rapport aux hommes (14,4 % f c. 5,5 % h) alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (10,7 % f c. 31,3 % h).

L'université de diplomation[1]

Les nouveaux bacheliers de la région des Laurentides obtiennent leur diplôme en 2013 principalement de deux universités (tableau 8.2.3) : l'Université de Montréal (25,4 %) et l'Université du Québec à Montréal (24,0 %). Parmi les autres institutions d'enseignement les plus souvent fréquentées, notons que l'Université du Québec en Outaouais décerne les diplômes à 10,6 % des bacheliers de la région et l'Université Concordia en attribue à 6,9 %.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Laurentides, 2008-2013

		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Université Laval	%	4,0	4,0	4,4	4,5	4,6	5,4
Université de Montréal	%	28,4	28,3	26,6	27,9	30,0	25,4
École des hautes études commerciales de Montréal	%	7,1	6,1	6,3	6,0	4,9	4,8
École Polytechnique de Montréal	%	2,3	2,1	2,6	2,8	2,6	2,8
Université de Sherbrooke	%	7,7	7,9	8,0	5,9	6,4	6,1
Université du Québec à Montréal	%	23,9	24,3	24,2	23,4	20,6	24,0
Université du Québec à Trois-Rivières	%	2,7	3,0	2,4	3,1	1,9	2,8
Université du Québec à Chicoutimi	%	—	—	0,7	0,3	0,5	0,3
Université du Québec à Rimouski	%	—	0,7	0,5	0,5	—	—
Université du Québec en Outaouais	%	5,9	7,3	7,9	7,4	8,1	10,6
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	1,1	1,1	0,7	1,8	1,0
École de technologie supérieure	%	3,7	4,0	3,7	4,5	3,5	4,1
Télé-université	%	0,6	0,6	0,5	0,7	1,1	0,9
Université McGill	%	6,2	4,8	5,0	4,8	5,9	4,6
Université Concordia	%	6,6	5,7	5,9	7,0	7,4	6,9
Université Bishop's	%	—	—	—	—	0,4	—
Total	**n**	**1 282**	**1 362**	**1 486**	**1 519**	**1 492**	**1 775**

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Culture et communications

par Gaëtane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2014, la région des Laurentides regroupe sur son territoire 27 salles de spectacles, une dizaine d'institutions muséales[1], 9 librairies et 66 écrans répartis dans 10 cinémas. Cette région compte ainsi 23,9 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre inférieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (31,3). L'infrastructure culturelle de cette région est inférieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux salles de spectacles (4,6 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,8), aux institutions muséales (1,9 établissement par 100 000 habitants comparativement à 5,3) et aux librairies (1,5 établissement par 100 000 habitants comparativement à 4,2). Par contre, le nombre d'écrans de cinéma est supérieur à celui établi pour l'ensemble du Québec (11,3 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9).

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Laurentides, 2013 et 2014

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2013	2014	2014	2014	
	n		%	Nombre d'établissements[1] par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	25	27	4,2	4,6	7,8
Institutions muséales[2]	11	11	2,5	1,9	5,3
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	40	39	10,7	6,7	4,4
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	43	44	6,4	7,5	8,4
Librairies	12	9	2,6	1,5	4,2
Cinémas et ciné-parcs	10	10	10,1	1,7	1,2
Écrans	67	66	9,0	11,3	8,9

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 9.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2014

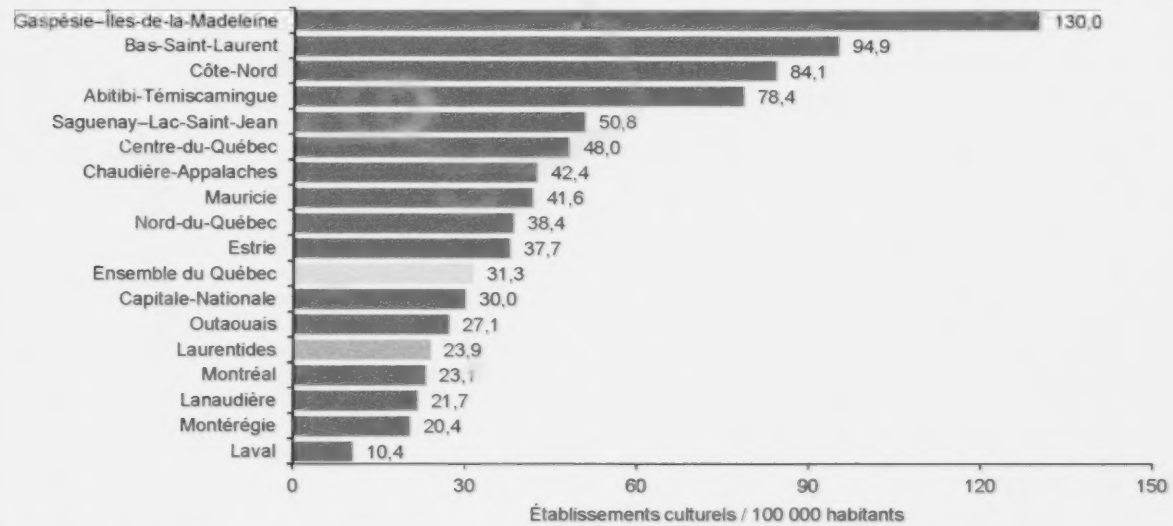

* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2014 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (373 entrées par 1 000 habitants), des cinémas (2 301 entrées par 1 000 habitants) et des institutions muséales (160 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2013.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Laurentides et ensemble du Québec, 2013 et 2014

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Laurentides		Ensemble du Québec		
		2014	2013	2014	2013	2014	2014
Spectacles payants en arts de la scène[1]							
Représentations	n	1 020	1,0	1,0	2,1	2,1	6,0
Entrées	n	375 450	444,9	372,5	818,2	827,6	5,5
Assistance des cinémas							
Entrées	n	1 348 898	2 770,4	2 301,2	2 594,8	2 295,9	7,2
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	93 975	162,8	160,3	1 740,4	1 676,9	0,7
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	$	12 200 683	22 850,7	20 814,5	54 227,5	48 414,1	3,1

1. Ils incluent les représentations des régions de Laval et des Laurentides.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aires protégées
Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Réserve de biodiversité
Une réserve de biodiversité est une aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité. Sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel — une formation physique ou un groupe de telle formation — et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité projetées sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

Habitat faunique
Un habitat faunique est constitué d'habitats situés sur des terres du domaine de l'État qui rencontrent les caractéristiques ou les conditions suivantes et qui sont identifiés par un plan dressé par le ministre responsable de la faune : une aire de concentration d'oiseaux aquatiques; une aire de confinement du cerf de Virginie; une aire de fréquentation du caribou au sud du 52e parallèle; une aire de mise bas du caribou au nord du 52e parallèle; une falaise habitée par une colonie d'oiseaux; un habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable; un habitat du poisson; un habitat du rat musqué ; une héronnière; une île ou une presqu'île habitée par une colonie d'oiseaux; une vasière.

Parc national du Québec
Un parc national du Québec est un parc dont l'objectif prioritaire est d'assurer la conservation et la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique, tout en les rendant accessibles au public pour des fins d'éducation et de récréation extensive.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian
Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen
Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Taux d'accroissement annuel moyen
Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu
Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles
Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur
Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi
Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active
Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité
Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi
Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage
Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants
Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrites sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs
Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs
Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian
Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de déclarants ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les déclarants ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les déclarants ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique
Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut
Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation
Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible
Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant
Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire
Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés
Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net
Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété
Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques
Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents
Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM
Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents
Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM
Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques
Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières
Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières
Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements
Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public
Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

Permis de bâtir
Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle
Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle
Elle englobe tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale
Elle comprend tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire.

Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle
Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement
Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments; ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

SANTÉ

Médecin omnipraticien
Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste
Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière
L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne
L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire
L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires
La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)
Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur les Laurentides

Superficie en terre ferme (2013) : 20 544 km²
Population (2015ᵖ) : 592 683 habitants
Densité de population : 28,8 hab./km²

Principales municipalités et population (2015ᵖ) :

- Saint-Jérôme 74 111 habitants
- Blainville 56 606 habitants
- Mirabel 48 954 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de matériel de transport
- Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques
- Fabrication de produits minéraux non métalliques
- Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC des Laurentides

	Population au 1er juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[2]	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant[2]		Taux de faible revenu des familles[2]
	2015ᵖ	TAAM[1] 2011-2015	2015ᵖ	2014ᵖ	2014ᵉ	Var. 14/13	2014ᵖ	Var. 14/13	2013
	n	pour 1 000	%	%	$/hab.	%	$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 577	– 2,0	8,0	70,2	33 745	0,9	23 317	0,6	5,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 209	0,0	8,3	70,7	37 225	1,7	24 483	0,5	5,1
Capitale-Nationale	737 455	9,2	4,7	78,6	46 773	0,3	27 219	1,3	4,8
Mauricie	266 907	1,3	7,9	68,9	31 850	1,9	23 555	1,0	8,0
Estrie	322 099	6,7	6,5	74,4	33 612	1,2	24 443	1,3	7,2
Montréal	1 999 795	10,7	10,5	74,7	59 821	1,9	26 481	2,4	14,7
Outaouais	385 579	7,7	7,4	76,1	30 722	1,4	25 202	– 0,6	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 700	1,7	7,0	74,6	46 958	1,6	26 451	0,2	5,8
Côte-Nord	93 932	– 4,6	9,8[3]	72,0	75 279	– 2,7	26 917	– 0,1	7,5
Nord-du-Québec	44 769	9,9	9,8[3]	79,8	86 619	11,5	23 628	1,9	15,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 786	– 7,2	14,7	60,3	31 100	7,2	23 324	1,2	7,5
Chaudière-Appalaches	421 832	4,4	5,0	78,7	35 692	2,7	25 218	1,8	3,8
Laval	425 225	11,5	8,0	79,8	32 723	1,4	25 952	0,9	7,5
Lanaudière	496 086	9,8	8,4	76,0	24 498	2,5	25 420	1,2	6,7
Laurentides	592 683	11,2	6,1	76,4	30 847	– 0,1	26 809	1,5	6,4
Deux-Montagnes	101 043	7,1	..	79,9	..	..	25 558	1,3	6,0
Thérèse-De Blainville	159 210	5,8	..	80,9	..	..	29 508	1,8	5,2
Mirabel	48 954	34,7	..	83,8	..	..	26 762	2,4	4,9
La Rivière-du-Nord	127 225	21,7	..	75,1	..	..	24 867	0,8	6,7
Argenteuil	32 803	3,5	..	68,5	..	..	23 545	2,1	9,9
Les Pays-d'en-Haut	42 351	10,9	..	70,4	..	..	31 727	0,8	6,7
Les Laurentides	46 112	3,7	..	70,6	..	..	26 224	1,0	7,1
Antoine-Labelle	34 985	– 2,6	..	63,2	..	..	23 070	2,6	8,4
Montérégie	1 520 094	8,5	5,9	78,6	33 847	1,3	27 246	1,7	6,8
Centre-du-Québec	240 872	4,9	6,7	74,6	36 619	1,1	23 614	0,6	6,6
Ensemble du Québec	**8 263 600**	**7,9**	**7,6**	**75,9**	**41 482**	**1,5**	**26 046**	**1,5**	**8,2**

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2015 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er juillet 2015.
2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Laurentides

Superficie en terre ferme (2013)	20 544 km²
Population totale (2015[p])	592 683 hab.
Densité de population	28,8 hab./km²
Part de la superficie en aires protégées (2016)	8,4 %
Taux de faible revenu des familles (2013)	6,4 %
Emploi (2015)	311,8 k
Taux d'activité (2015)	67,4 %
Taux d'emploi (2015)	63,3 %
Taux de chômage (2015)	6,1 %
PIB aux prix de base par habitant (2014[r])	30 847 $
Revenu disponible par habitant (2014)	26 809 $
Dépenses en immobilisation (2015)	1 319 M$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2014)	1,54
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2009)	57,8 %

Institut de la statistique Québec

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Laurentides

Superficie en terre ferme (2013)	20 544 km²
Population totale (2015[p])	592 683 hab.
Densité de population	28,8 hab./km²
Part de la superficie en aires protégées (2016)	8,4 %
Taux de faible revenu des familles (2013)	6,4 %
Emploi (2015)	311,8 k
Taux d'activité (2015)	67,4 %
Taux d'emploi (2015)	63,3 %
Taux de chômage (2015)	6,1 %
PIB aux prix de base par habitant (2014[r])	30 847 $
Revenu disponible par habitant (2014)	26 809 $
Dépenses en immobilisation (2015)	1 319 M$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2014)	1,54
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2009)	57,8 %

Institut de la statistique Québec